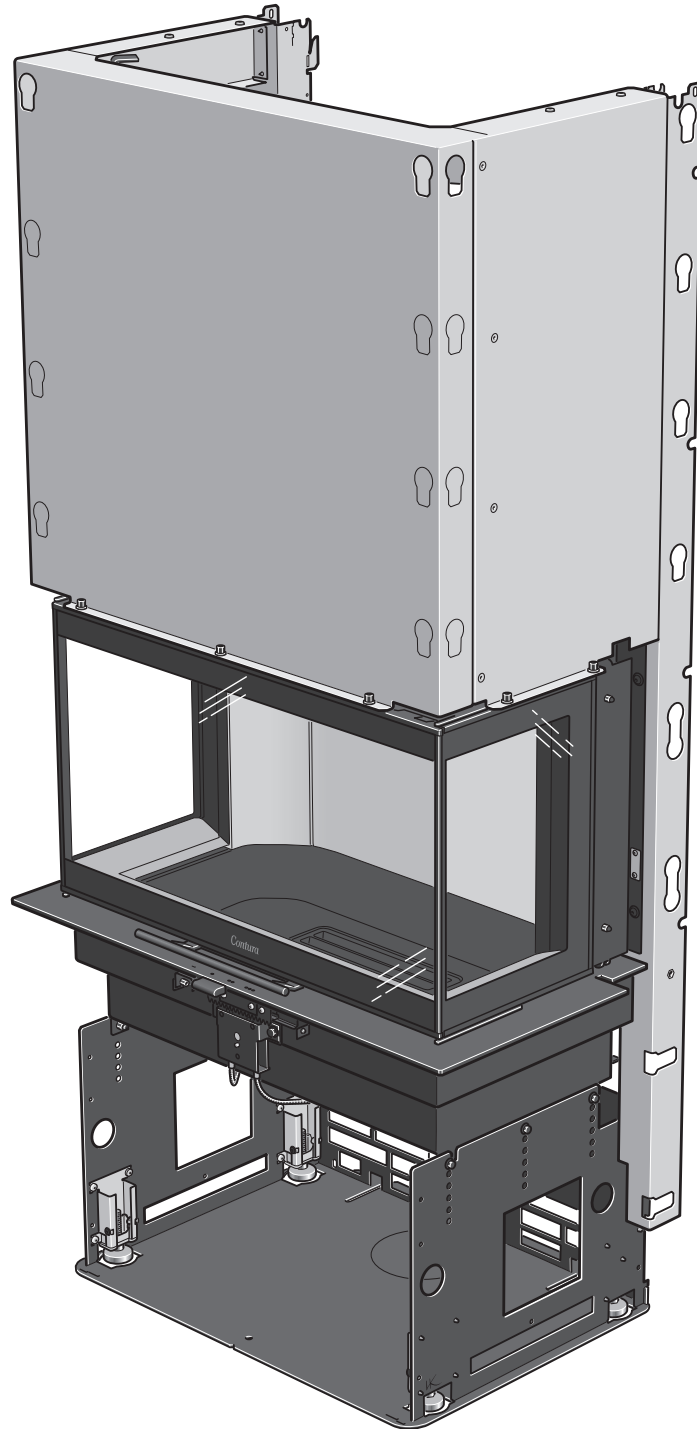


Guide d'installation



Ci50

Contura

Déclaration des performances conformément au Règlement (EU) 305/2011

N° CI50-CPR-191219

Contura

PRODUIT

Désignation de type	Insert à combustibles solides
Code d'identification unique du produit type	Contura i50
Usage prévu du produit	Chauffage des locaux dans les bâtiments résidentiels
Combustible	Bois de chauffage

FABRICANT

Nom	NIBE AB / Contura
Adresse	Box 134, Skulptörvägen 10 SE-285 23 Markaryd, Suède

SYSTÈME D'ÉVALUATION ET DE VÉRIFICATION

Selon AVCP	Système 3
Norme européenne	EN 13229:2001/A2:2004/AC:2007
Organisme notifié	Rein-Ruhr Feuerstätten Prüfstelle, NB 1625.

PERFORMANCES DÉCLARÉES

CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES	PERFORMANCES	SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES HARMONISÉES
Sécurité incendie	Assure	EN 13229:2001/A2:2004/AC:2007
Réaction au feu	A1	
Distance minimale à respecter par rapport aux matériaux combustibles adjacents	Arrière : 150 mm (Avec panneau coupe-feu) Côté : 700 mm Plafond : 550 mm (Grille frontale) Plafond : 750 mm (Grille supérieure) Face avant : 1 500 mm Sol : 0 mm Coin : NPD	
Risque de projections de braises	Assure	
Possibilités de nettoyage	Assure	
Émissions provenant de la combustion	CO : 0,08 %	
Températures de surface	Assure	
Température de la poignée	NPD	
Résistance mécanique	Assure	
Température dans l'espace pour le stockage du bois	NPD	
Puissance nominale	8,0 kW	
Rendement	80,0 %	
Température des fumées à la puissance nominale	278 °C	
Température des fumées dans le conduit de raccordement en fonctionnement nominal	334 °C	

Le soussigné est seul responsable de la fabrication et de la conformité des performances déclarées.



Niklas Gunnarsson, Responsable de division NIBE STOVES
Markaryd (suède), le jeudi 19 décembre 2019



Déclaration de conformité UE

Fabricant	NIBE AB / Contura
Adresse	Box 134, Skulptörvägen 10 285 23 Markaryd, Suède
E-mail	info@contura.se
Site web	www.contura.eu
Téléphone	+46 433 275100

Contura

LA PRÉSENTE DÉCLARATION DE CONFORMITÉ EST DÉLIVRÉE SOUS NOTRE SEULE RESPONSABILITÉ POUR LE PRODUIT SUIVANT :							
Appellation commerciale		Série Contura i50: i50 / i51 (A/AN/T/S)					
Identification du produit		www.contura.eu					
L'OBJET DE LA DÉCLARATION DÉCRITE CI-DESSUS EST CONFORME AUX RÉGLEMENTATIONS SUIVANTES :							
LÉGISLATION D'HARMONISATION DE L'UNION CONCERNÉE :				NORMES HARMONISÉES CONCERNÉES :			
Directive 2009/125/CE		EN 13240:2001/A2:2004/AC:2007					
Règlement (UE) 2015/1185		CEN/TS 15883:2010					
Règlement (UE) 2015/1186		EN 13229:2001/A2:2004/AC:2007					
Règlement (UE) 2017/1369							
Règlement (UE) 305/2011							
DOCUMENTATION TECHNIQUE							
Fonction de chauffage indirect :		Non					
Puissance thermique directe :		8,0 kW					
Indice d'efficacité énergétique (IEE) :		106,0					
Rapport d'essai		RRF 29 15 4067, NB 1625					
COMBUSTIBLE	COMBUSTIBLE DE RÉFÉRENCE	AUTRE COMBUSTIBLE ADAPTÉ	η_s (%)	ÉMISSIONS À LA PUISSANCE THERMIQUE NOMINALE			
				PM	COG	CO	NO _x
				mg/Nm ³ (13 % O ₂)			
Bûches de bois présentant un taux d'humidité ≥ 25 %	Oui	Non	70,0	< 40	< 120	< 1 500	< 200
Bois comprimé présentant un taux d'humidité < 12 %	Non	Oui	70,0	< 40	< 120	< 1 500	< 200
Autre biomasse ligneuse	Non	Non					
Biomasse non ligneuse	Non	Non					
Anthracite et charbon vapeur	Non	Non					
Coke solide	Non	Non					
Coke de basse température	Non	Non					
Charbon bitumineux	Non	Non					
Briquettes de lignite	Non	Non					
Briquettes de tourbe	Non	Non					
Briquettes constituées d'un mélange de combustibles fossiles	Non	Non					
Autres combustibles fossiles	Non	Non					
Briquettes constituées d'un mélange de biomasse et de combustible fossile	Non	Non					
CARACTÉRISTIQUES POUR UNE UTILISATION AVEC LE COMBUSTIBLE DE RÉFÉRENCE							
CARACTÉRISTIQUE	SYMBOLE	VALEUR	UNITÉ	CARACTÉRISTIQUE	SYMBOLE	VALEUR	UNITÉ
PUISSANCE THERMIQUE				EFFICACITÉ UTILE, BASÉE SUR LE POUVOIR CALORIFIQUE INFÉRIEUR (PCI)			
Puissance thermique nominale :	P_{nom}	8,0	kW	Efficacité utile à la puissance thermique nominale	$\eta_{th,nom}$	80,0	%
PUISSANCE ÉLECTRIQUE AUXILIAIRE				TYPE DE RÉGULATION DE LA PUISSANCE THERMIQUE/TEMPÉRATURE AMBIANTE			
À la puissance thermique nominale	e_{max}	-	kW	Puissance thermique à un seul étage, sans régulation de la température ambiante			Oui
À la puissance thermique minimale	e_{min}	-	kW	Deux étages manuels ou plus, sans régulation de la température ambiante			Non
En mode Attente	e_{SB}	-	kW	Avec régulation de la température ambiante par thermostat mécanique			Non
				Avec régulation électronique de la température ambiante			Non
				Avec régulation électronique de la température ambiante et minuteur journalier			Non
				Avec régulation électronique de la température ambiante et minuteur hebdomadaire			Non
AUTRES OPTIONS DE COMMANDE							
				Régulation de la température ambiante, avec détection de présence			Non
				Régulation de la température ambiante, avec détection de fenêtre ouverte			Non
				Avec option de commande à distance			
Précautions spécifiques au montage, à l'installation ou à l'entretien.		La protection incendie et les distances de sécurité par rapport aux matériaux de construction combustibles doivent être respectées en toutes circonstances. Une alimentation en air de combustion suffisante doit toujours être garantie. Les systèmes d'aspiration d'air peuvent interférer avec l'alimentation en air de combustion.					

Le soussigné est responsable de la fabrication et de la conformité aux performances déclarées.



Niklas Gunnarsson, Responsable commercial NIBE STOVES
Markaryd, 1er janvier 2022

Bienvenue chez Contura.

Bienvenue dans la famille Contura ! Nous espérons que votre nouvel insert vous procurera beaucoup de satisfaction. Votre nouvel produit Contura présente un design intemporel qui sera apprécié pendant toute sa longue durée de vie. C'est aussi un mode de chauffage efficace et respectueux de l'environnement.

Lisez soigneusement les présentes instructions d'installation avant de commencer le montage. Veuillez lire les instructions séparées d'entretien et de service avant d'allumer votre premier feu.

Sommaire

Données techniques	65
Cotes importantes pour l'installation	66
Avant l'installation	66
Mise en place	74
Cheminée	75
Encastrement de l'insert	76
Exemple d'encastrement	77

ATTENTION !

La pose d'un foyer/cheminée/insert est soumise à déclaration préalable aux autorités locales compétentes.

Le propriétaire de la maison est seul responsable du respect des consignes de sécurité imposées et de l'inspection de l'installation par un professionnel qualifié. À toutes fins utiles, prévenez également votre ramoneur de l'existence d'une nouvelle installation.

AVERTISSEMENT !

L'insert peut devenir très chaud

Certaines surfaces de l'insert peuvent devenir très chaudes en cours de fonctionnement et provoquer des brûlures. Faites également attention au fort rayonnement de chaleur diffusé à travers la porte vitrée. Respectez la distance de sécurité prescrite en ce qui concerne les matériaux combustibles, afin d'éviter tout risque d'incendie. Un feu qui couve peut provoquer une inflammation spontanée des gaz, susceptible d'être à l'origine de blessures et de dégâts matériels.

Données techniques

Modèle	i50
Puissance	6 à 11 kW
Puissance calorifique nominale	8,0 kW
Rendement	80%
Poids (kg)	155
Largeur (mm)	765
Profondeur (mm)	500
Hauteur (mm)	1600

Diamètre externe du manchon de raccordement
Ø 150 mm.

Généralités

Cette notice contient les instructions d'installation du modèle Contura i50. Pour garantir le fonctionnement et la sécurité de l'insert, il est recommandé de le faire installer par un professionnel. Nos revendeurs Contura peuvent vous recommander des installateurs agréés. Vous trouverez leurs coordonnées à l'adresse www.contura.eu. Des instructions sur la manière de bien allumer le feu sont également fournies avec l'insert. Lisez-les attentivement et conservez-les pour les consulter ultérieurement.

Structure porteuse

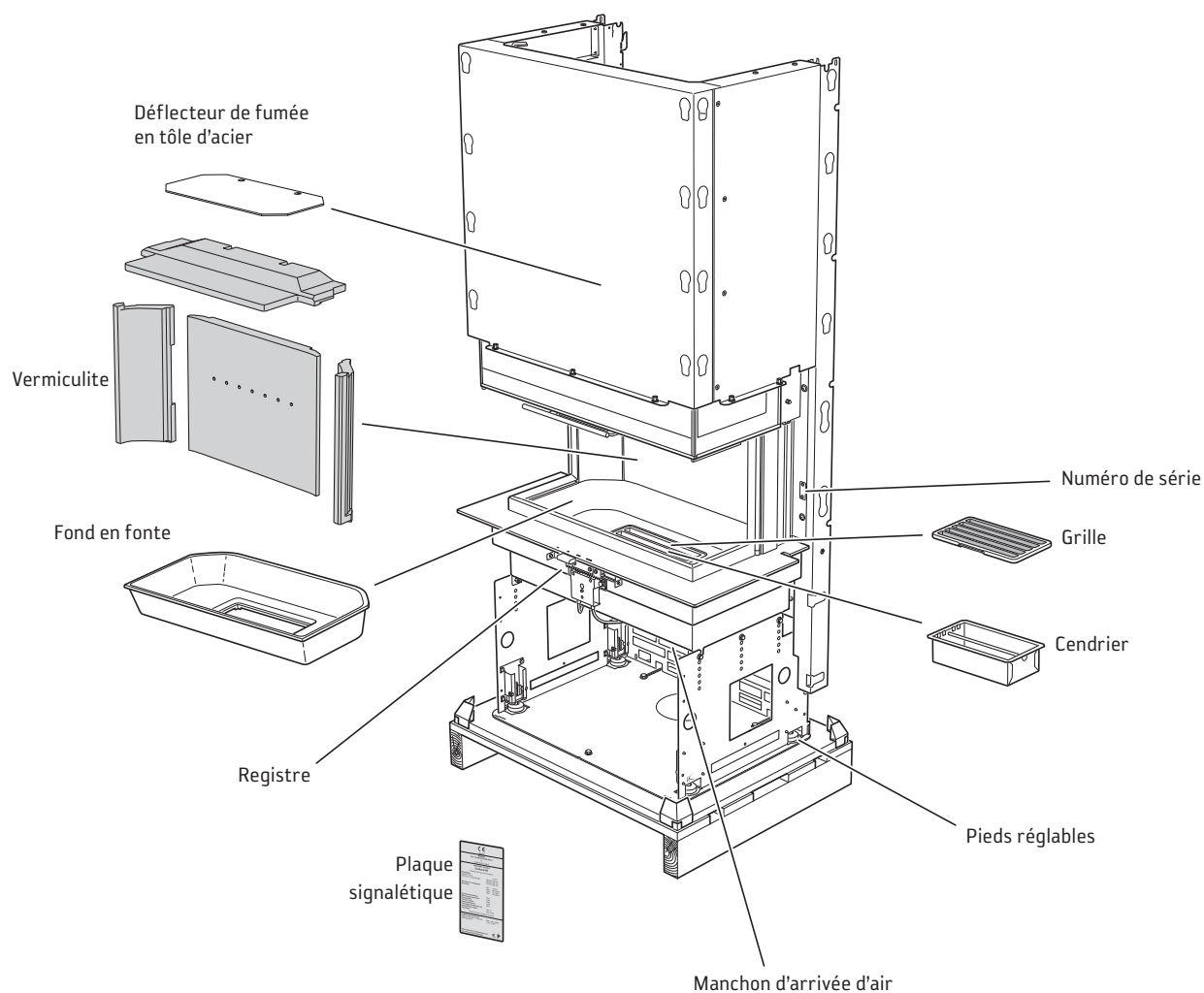
Vérifiez que la portance du solivage du plancher est suffisante pour supporter l'insert, la cheminée et les éléments utilisés pour la construction.

Plaque de sol

Un matériau ininflammable devra aussi couvrir le sol sur au moins 300 mm devant la porte du foyer, afin d'assurer une protection contre les éventuelles projections de braise. Une plaque de sol en verre trempé est disponible en option.

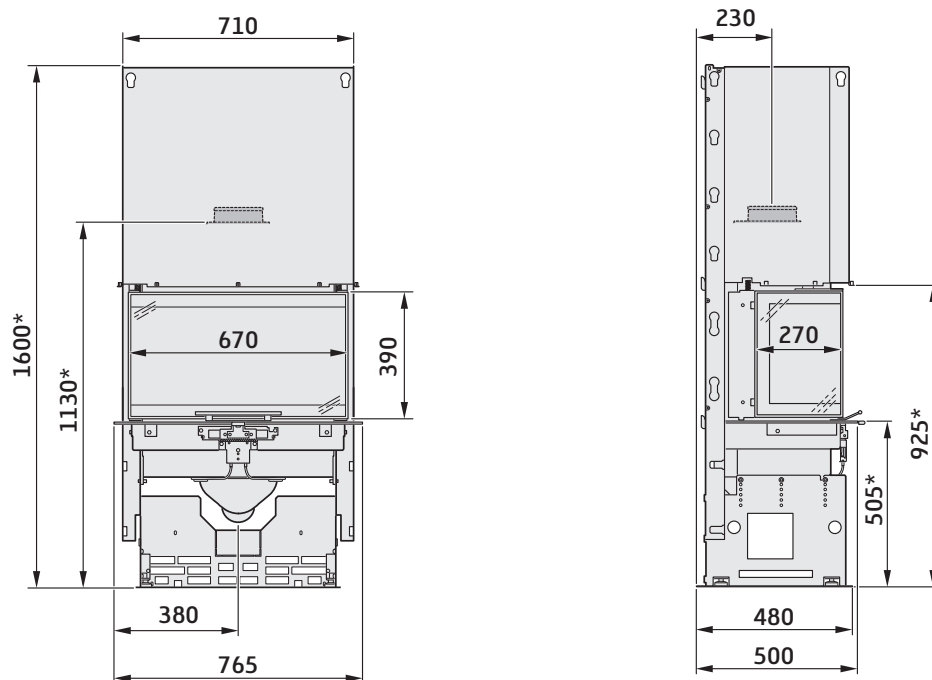
Dépôt d'une déclaration préalable de travaux

L'installation du foyer et la réalisation de la cheminée exigent le dépôt d'une déclaration préalable de travaux à l'autorité compétente. Pour obtenir des conseils et des instructions sur cette déclaration, nous vous invitons à prendre contact avec votre administration communale responsable de l'urbanisme.



Cotes importantes pour l'installation

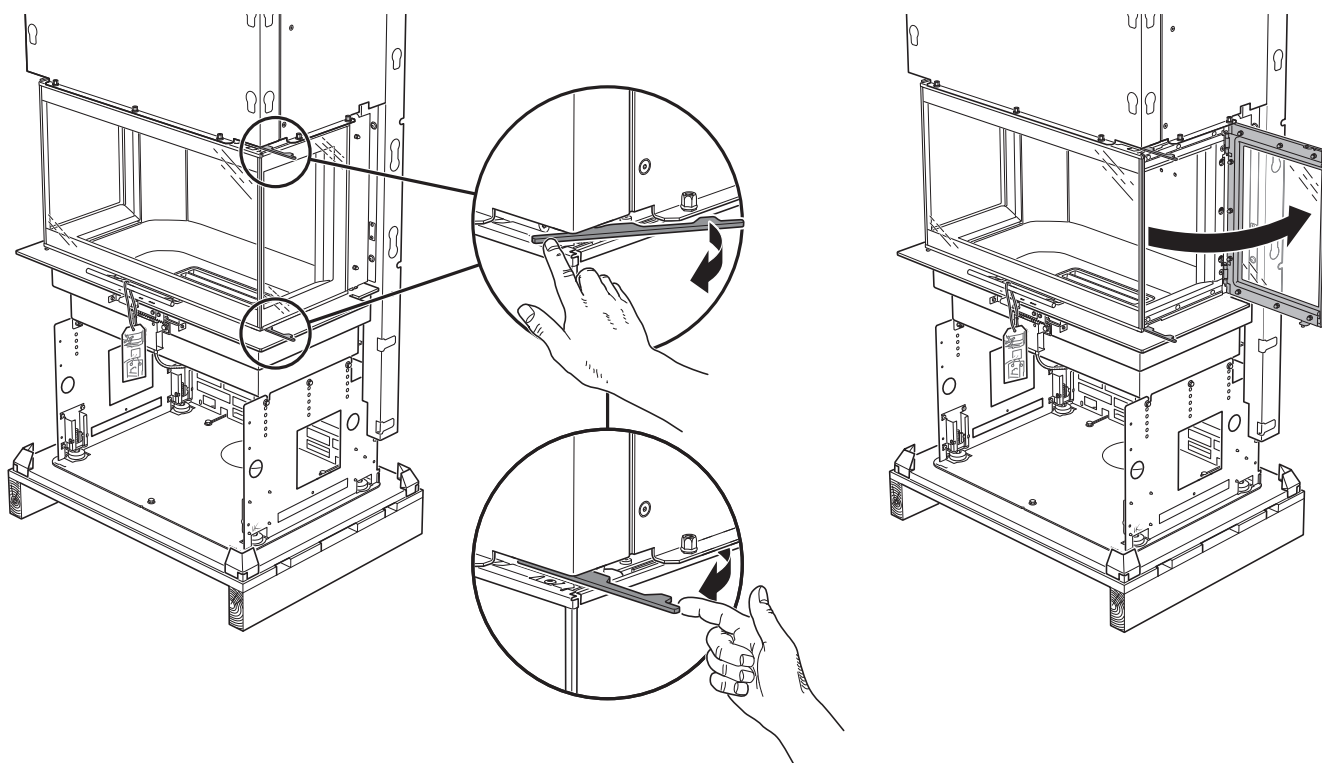
Ci50

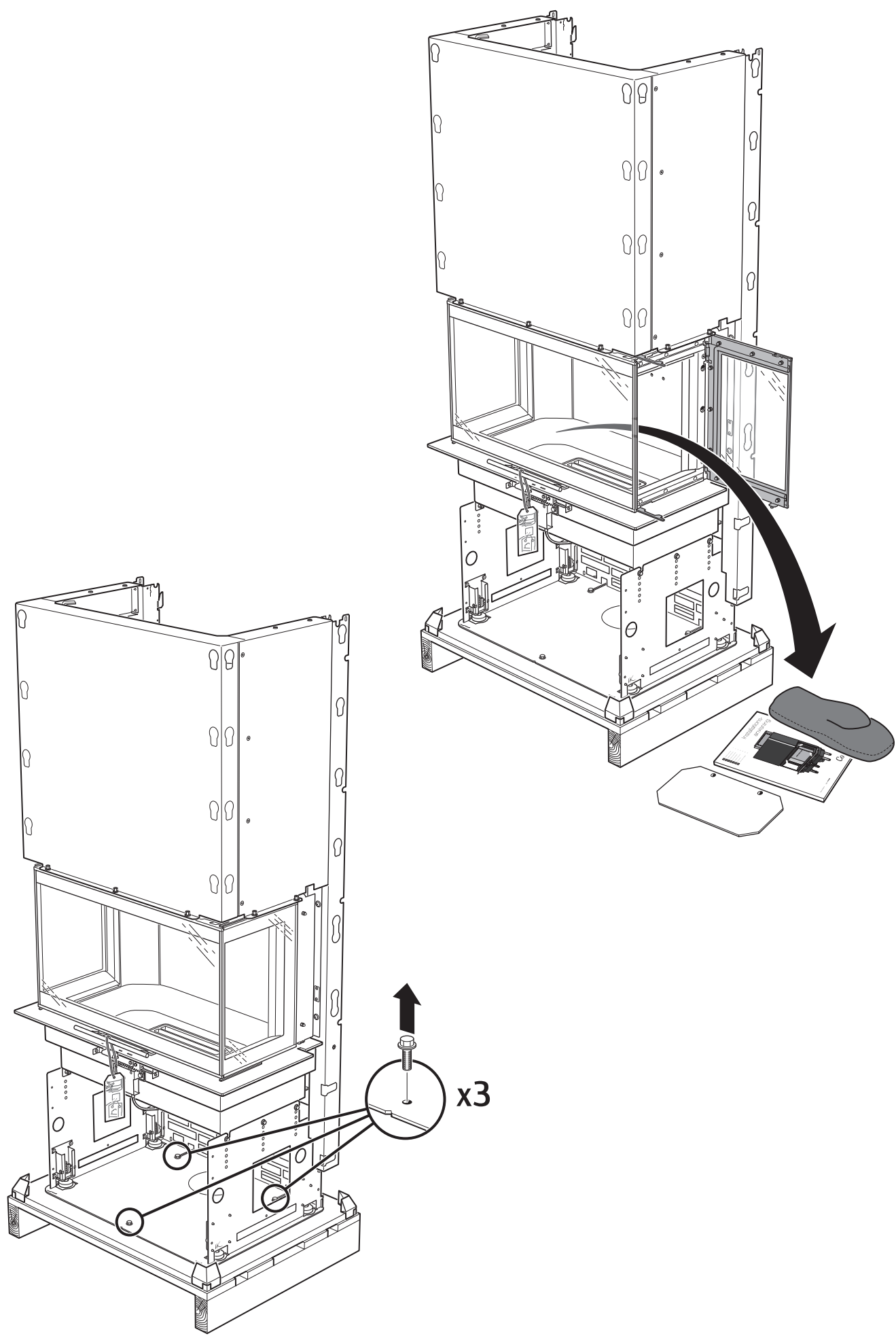


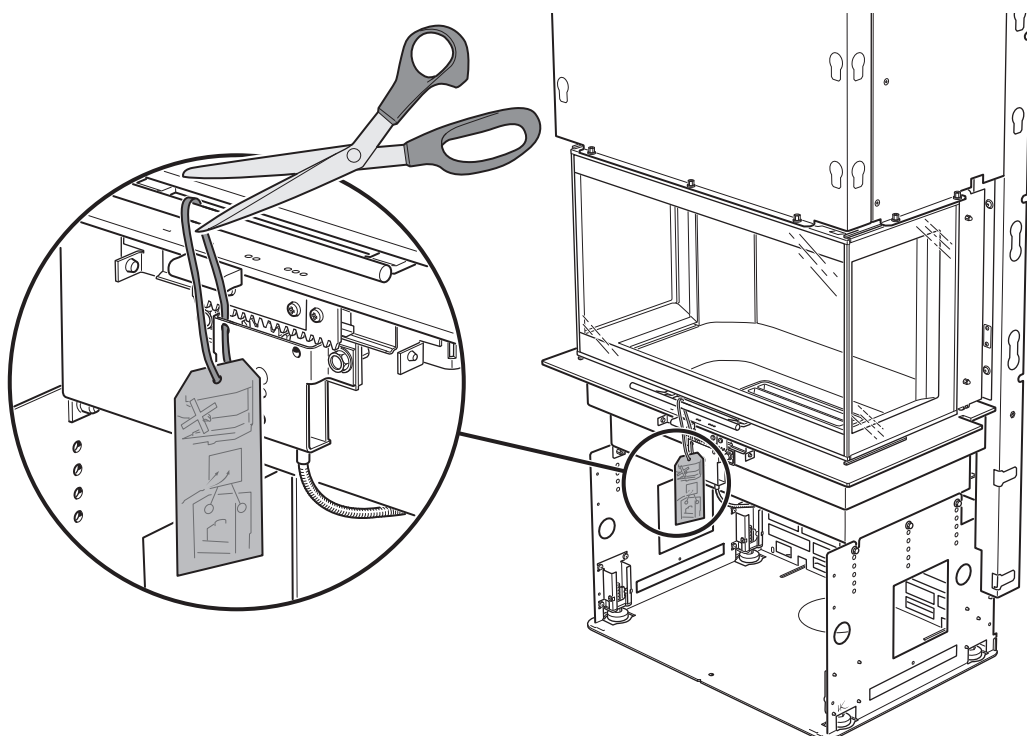
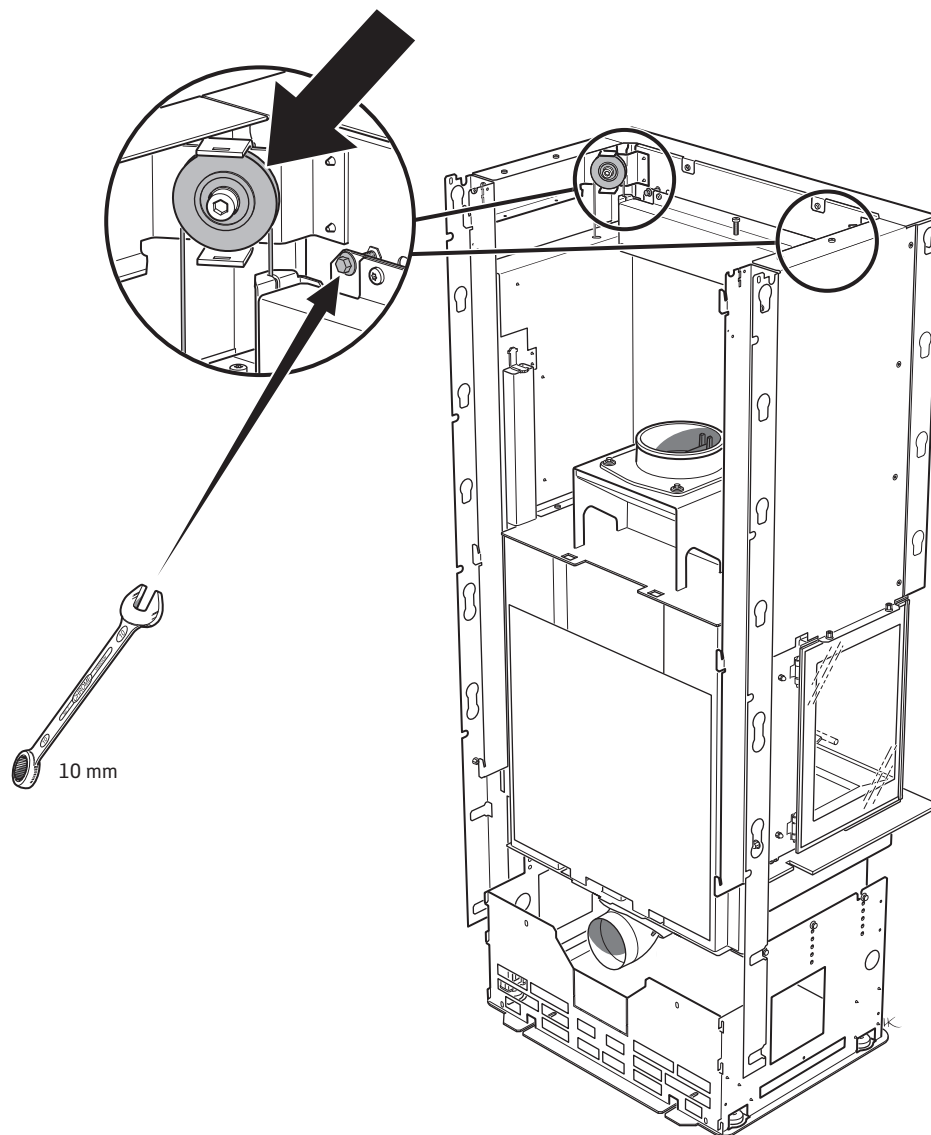
* L'insert peut être abaissé de 80 mm (par crans de 16 mm).

Avant l'installation

Ouverture des vitres latérales







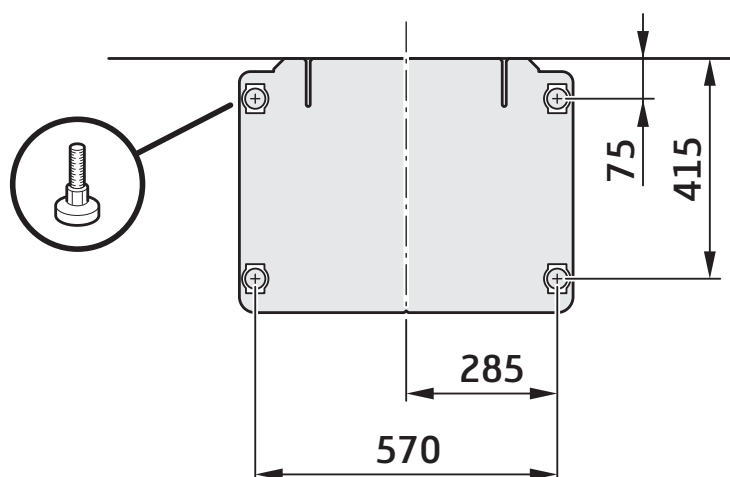
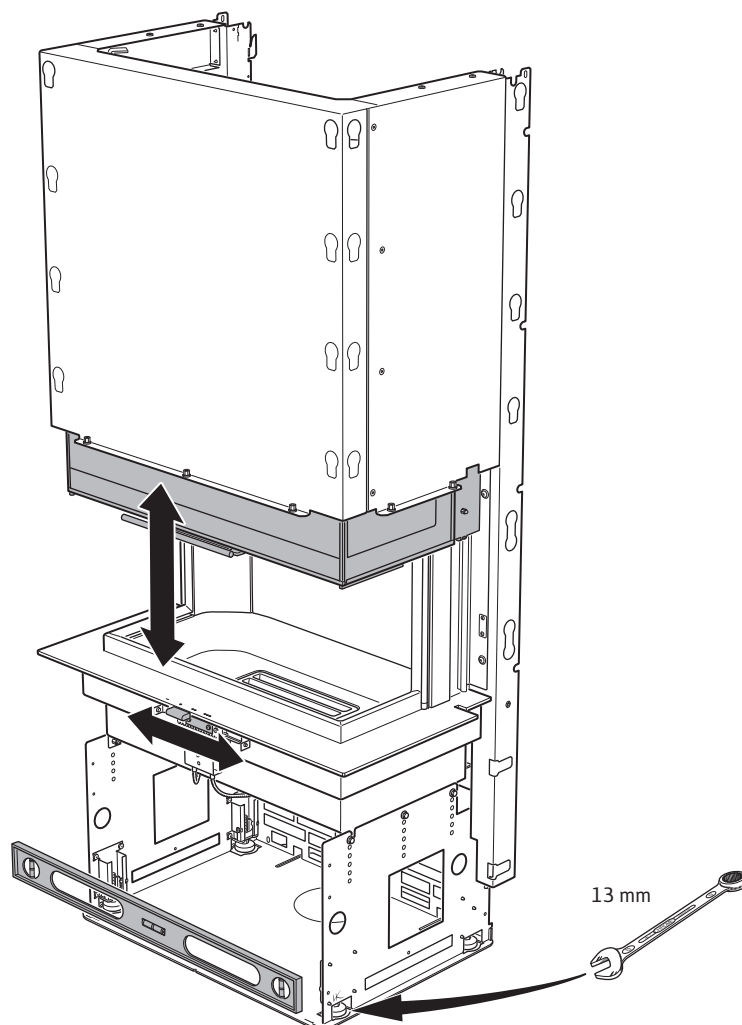
Contrôle de fonctionnement

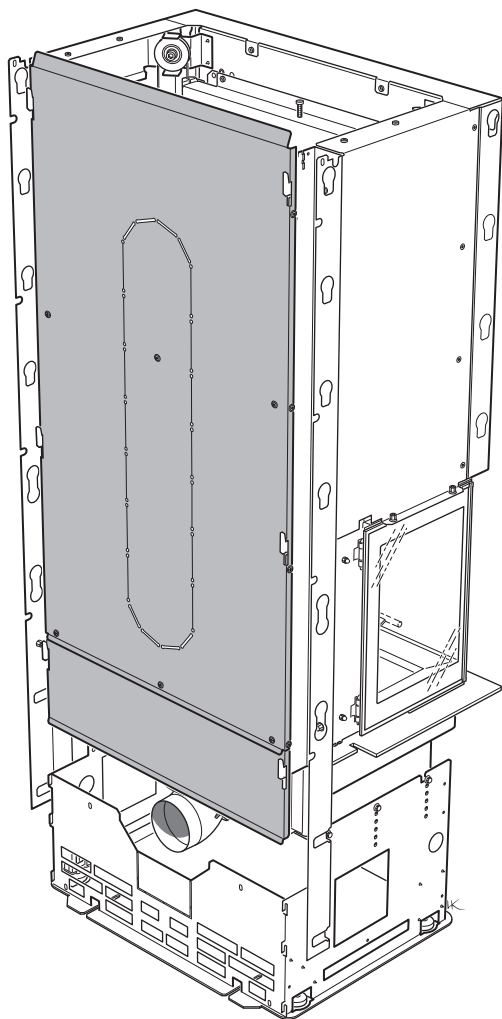
Effectuez un test de fonctionnement de l'insert comme suit :

Utilisez les pieds réglables pour placer l'insert horizontalement.

Vérifiez que la porte s'ouvre et se ferme.

Vérifiez que le bouton du registre bouge d'avant en arrière jusqu'aux positions max. et min.



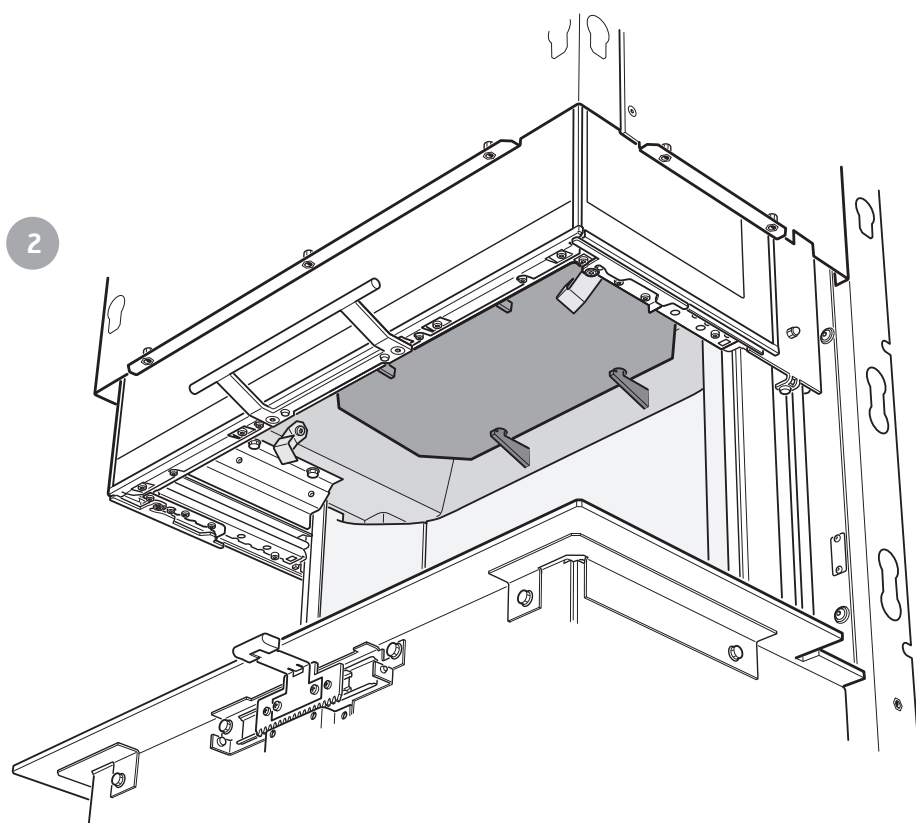
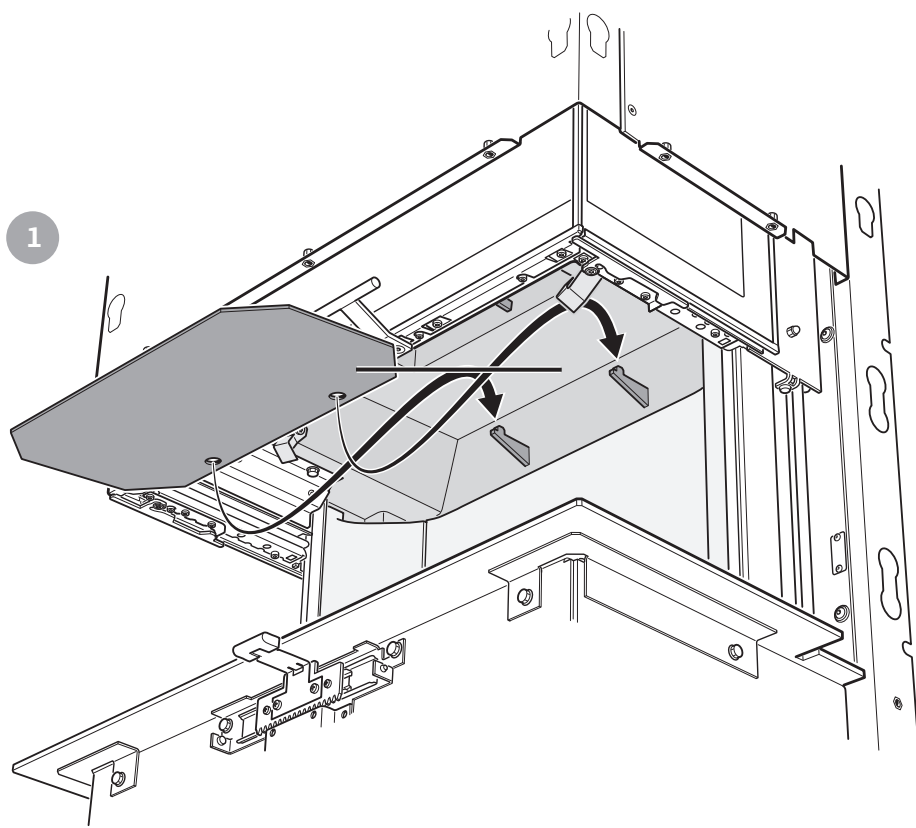


Plaque de protection thermique

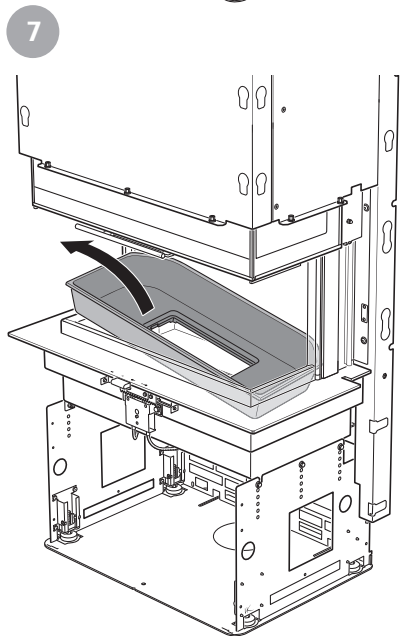
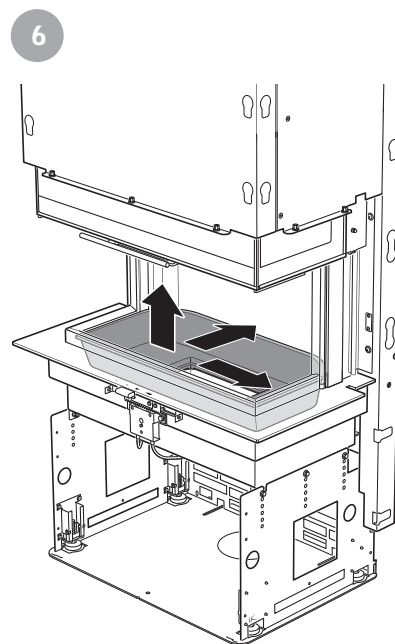
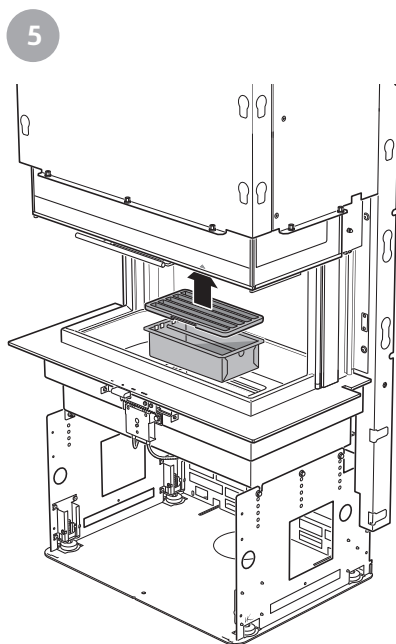
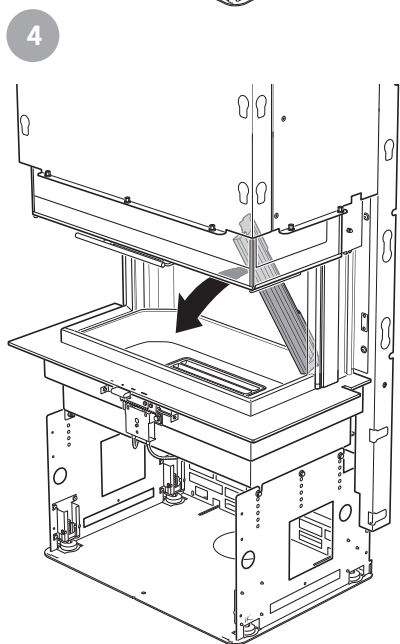
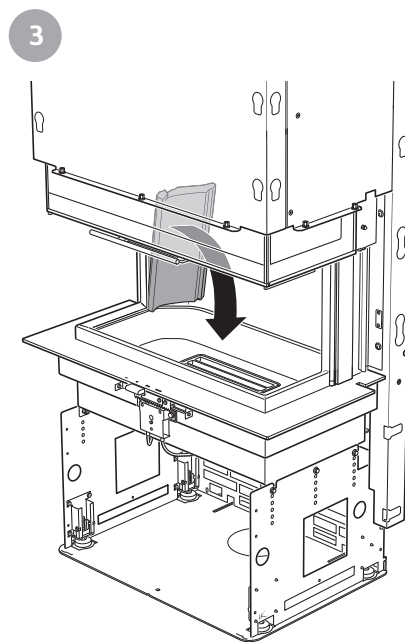
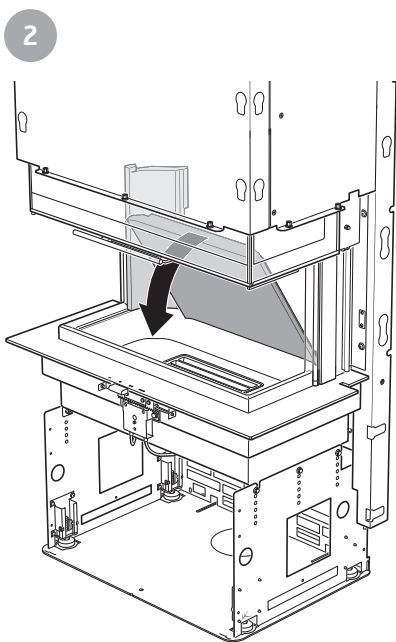
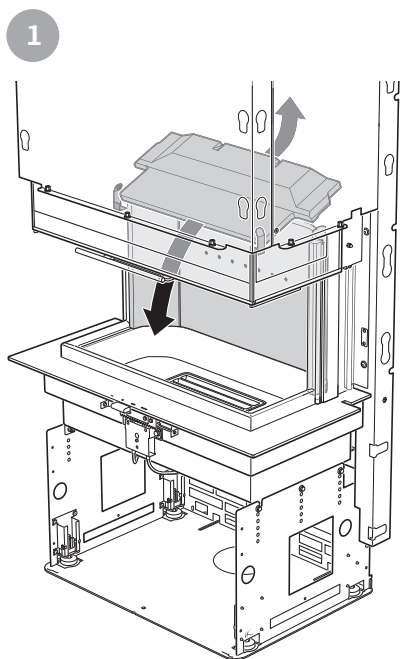
Montez la plaque de protection thermique selon les instructions séparées.

Notez que la plaque de protection thermique est remplacée par la protection murale de Contura lors de l'installation de toutes les variantes de Ci51.

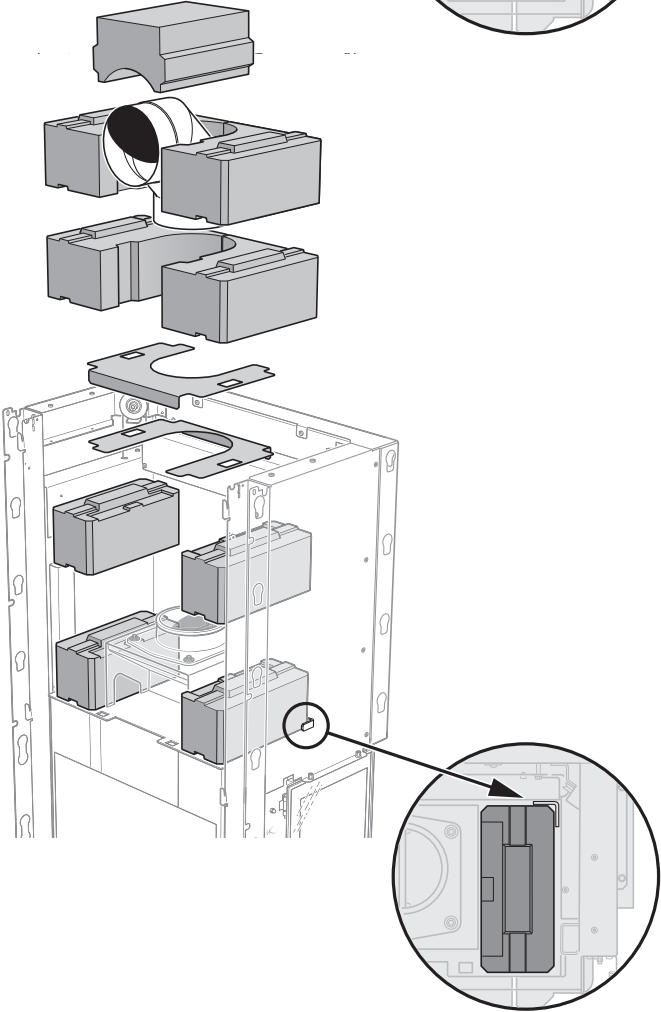
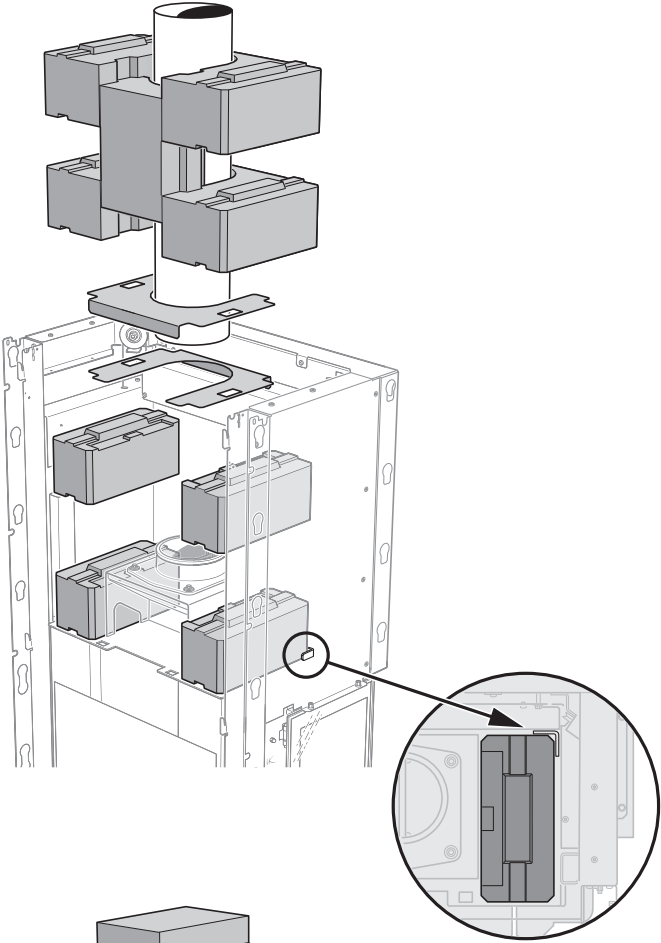
Montage du déflecteur de fumée en tôle d'acier



Démontage des éléments d'habillage du foyer



Montage des blocs de Powerstone Options



Mise en place

S'assurer que l'installation est conforme aux réglementations nationales et régionales. L'installation doit être approuvée par un technicien qualifié.

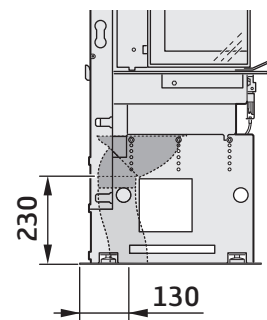
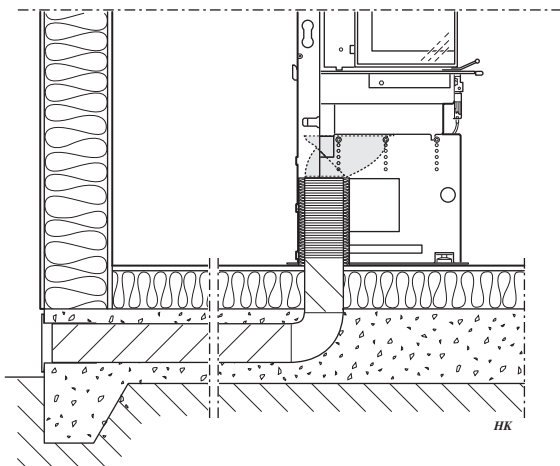
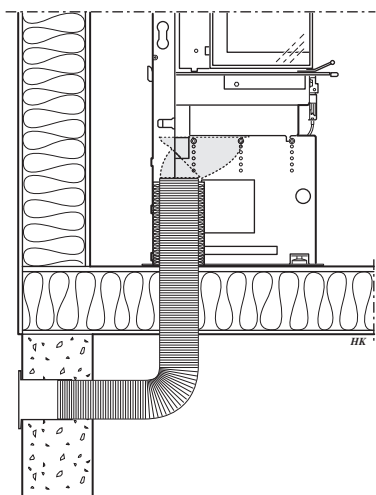
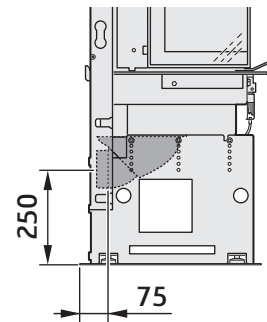
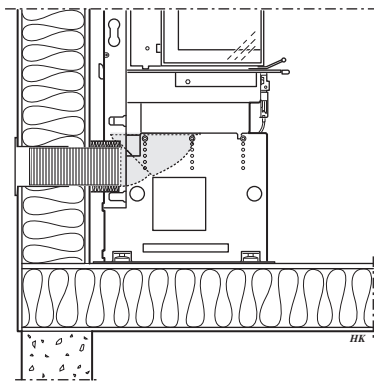
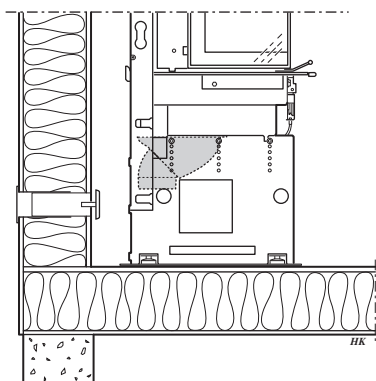
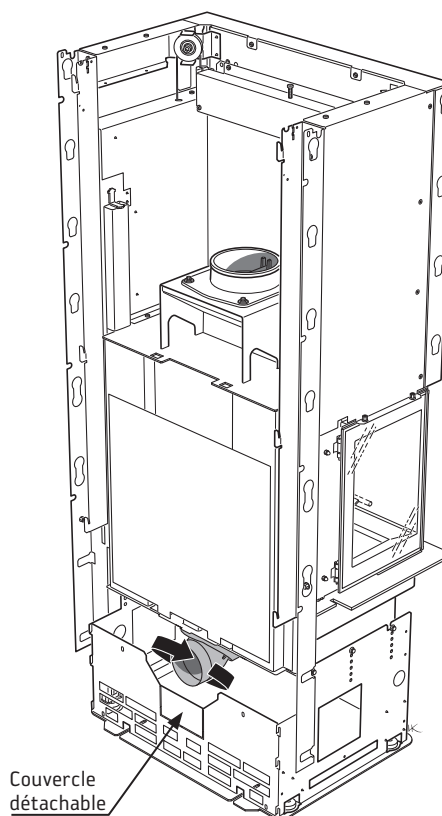
Amenée d'air comburant

L'amenée d'air comburant extérieur doit être installée. L'air comburant peut être amené directement à l'aide d'une gaine connectée à l'extérieur. Il peut également venir de manière indirecte via un évent pratiqué dans le mur extérieur de la pièce où est installé le poêle. L'air comburant nécessaire à la combustion est d'environ 25 m³/h

Voici quelques options d'installation. Le diamètre extérieur du manchon de raccordement au poêle est de Ø 100 mm.

Dans les espaces chauds, le conduit devra être isolé contre la condensation avec de la laine minérale de 30 mm protégée extérieurement par une barrière d'humidité (ruban d'aluminium adhésif). Utiliser un joint composé pour l'étanchéité du raccord entre la gaine et le mur (ou le sol).

Un tuyau flexible de 1 mètre pour l'air comburant, isolé pour éviter la condensation, est disponible en option.



Cheminée

Le poêle est de type agréé et doit être raccordé à une cheminée dimensionnée pour une température minimale de 350 °C dont le diamètre externe est de Ø150 mm.

L'insert exige un tirage de cheminée qui donne une pression négative dans la chambre de combustion de 20 à 25 Pa. La qualité du tirage est fonction de la longueur et de la section de la cheminée, mais aussi de son étanchéité. La longueur minimale recommandée pour une cheminée est de 3,5 m et la section transversale, de 150-200 cm² (Ø140-160 mm). Vérifier soigneusement que la cheminée est étanche et qu'il n'y a pas de

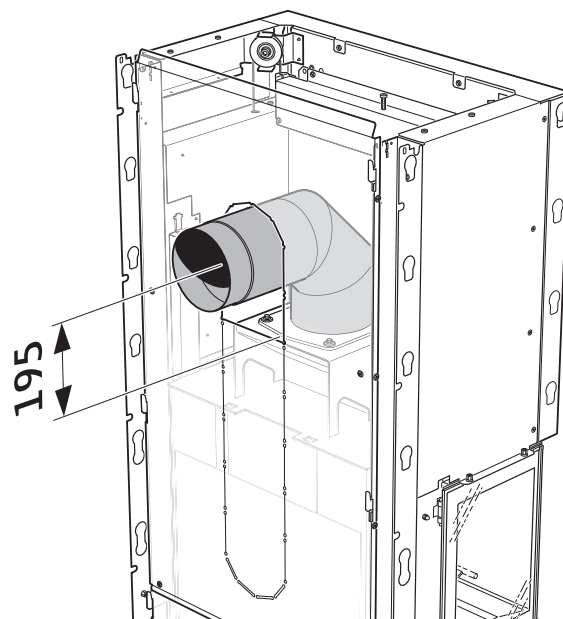
fuites au niveau des trappes de ramonage et des raccordements. Il est bon de noter qu'un conduit de fumées fortement coudé et comportant des sections horizontales réduit fortement le tirage de la cheminée. Ne pas dépasser 1 m de gaine horizontale, pour autant que l'on dispose d'une longueur verticale d'au moins 5 m. Il doit être possible de ramoner la gaine sur toute sa longueur et les trappes à suie doivent être aisément accessibles.

Si deux foyers sont raccordés au même conduit de cheminée, le poêle doit être équipé d'une porte auto-fermante.

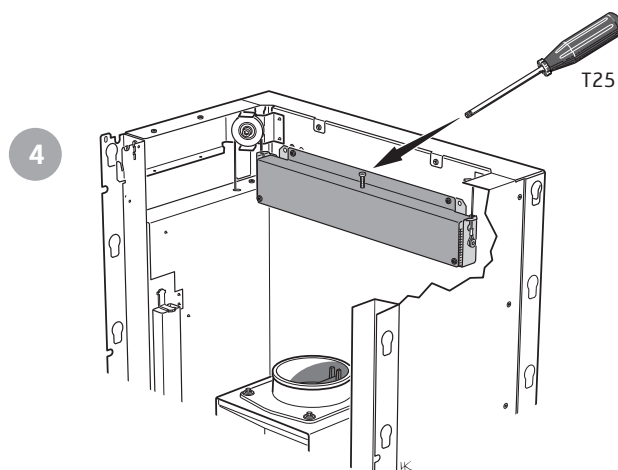
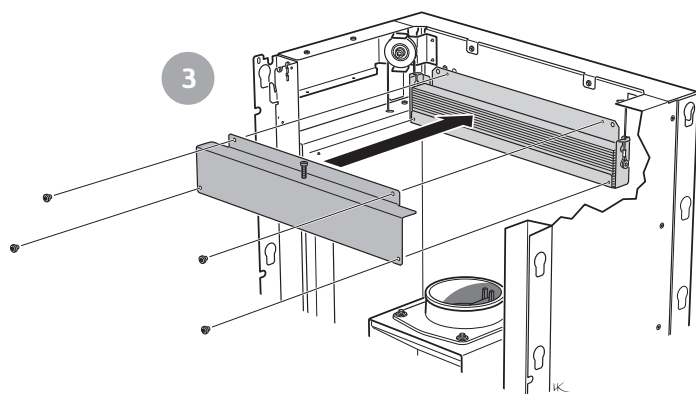
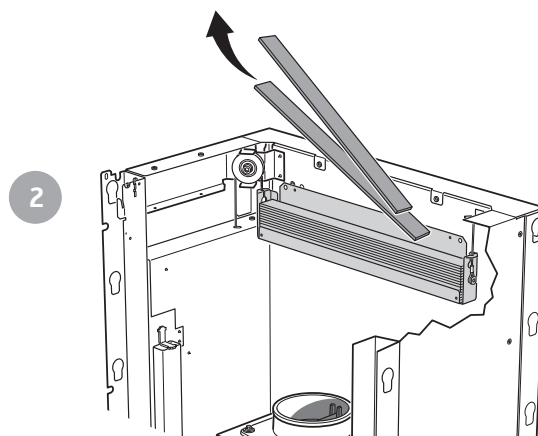
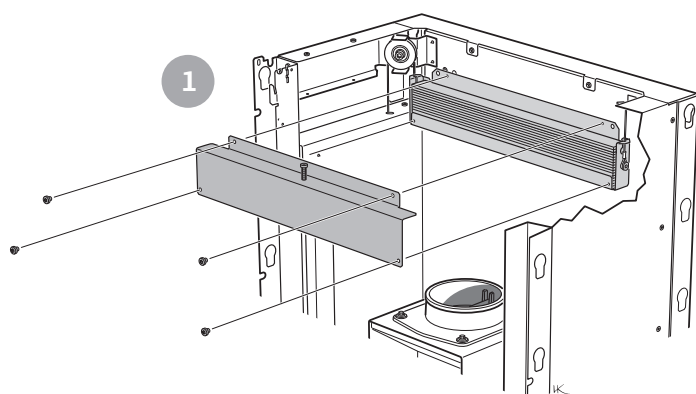
Raccordement par l'arrière

Lors de raccordement par l'arrière, il est recommandé d'utiliser un conduit coudé 2 fois +45 ° avec trappe de ramonage et l'axe central à 195 mm au-dessus du manchon.

Il est important de prévoir un accès pour le ramonage à l'aide d'une grille de convection ou d'une trappe réalisée dans l'habillage.



Porte auto-fermante (CONCERNE UNIQUEMENT L'ALLEMAGNE)



Encastrement de l'insert

Pour l'encastrement de l'insert, les murs concomitants qui ne sont pas classés comme mur pare-feu ou estimés pour d'autres raisons comme inaptes à une charge thermique, devront être protégés par un matériau de construction ininflammable selon les spécifications ci-dessous.

Tous les joints du matériau de construction ininflammable doivent être colmatés selon la méthode préconisée par le fabricant.

L'espace entre l'insert et l'encastrement doit être ventilé selon les spécifications/les cotes de la page 78.

En cas de raccordement à une cheminée en acier, prière de consulter les instructions de montage de la cheminée. Veuillez respecter les exigences en matière de distances de sécurité par rapport aux matériaux combustibles, imposées par la cheminée en acier. En raison du puissant rayonnement thermique de la porte, aucun matériau inflammable ne doit être placé à moins de 1,5 m de celle-ci. Lors de l'encastrement, le matériau de construction ne doit pas être en contact direct avec l'insert en raison de l'expansion thermique de ce dernier.

Notez que les règles de construction pour le dessous et le devant de l'insert sont celles du chapitre « Plaque de sol ».

Exigences relatives aux matériaux

Les matériaux de construction ne doivent pas être combustibles.

La conductivité thermique λ ne doit pas dépasser 0,14 W/mK.

L'épaisseur du matériau de construction doit toujours être d'au moins 100 mm.

Au cas où les propriétés isolantes d'un matériau de construction sont données comme une valeur U, celle-ci ne devra pas être supérieure à 1,4 W/ m²K.

Liste des matériaux appropriés :

Béton cellulaire $\lambda = 0,12-0,14$

Vermiculite $\lambda = 0,12-0,14$

Silicate de calcium $\lambda = 0,09$

Étanchéité

L'encastrement ne doit pas atteindre le plafond ; un espace d'au moins 20 mm doit être prévu entre l'encastrement et le plafond. L'encastrement doit être étanchéifié au-dessus de la bouche de convection. Le scellement doit se situer à 100 mm au plus au-dessus du bord supérieur de la bouche d'air et doit être

constitué de 100 mm de matériau ininflammable conformément aux exigences des matériaux ci-dessus. L'espace entre le scellement et la cheminée doit être étanchéifié de manière adéquate, avec par exemple du silicone thermorésistant.

Air de convection

L'air de convection ventile l'encadrement, refroidit l'insert et transporte la chaleur dans la pièce. La section transversale effective de l'orifice d'entrée d'air et de sortie ne doit pas être inférieure aux valeurs spécifiées. La prise d'air doit se situer quelque part entre le niveau du sol et le niveau du fond de l'insert, à l'avant ou sur les côtés de l'encastrement. La sortie d'air doit être placée au-dessus du point le plus haut de l'insert ou sur les côtés de l'encastrement.

Air de convection entrant : 600 cm²

Air de convection sortant : 600 cm²

Si les gaz chauds de convection sont orientés vers le haut, observez les points suivants

- l'encastrement doit être une structure séparée ou être placé contre un mur.
- la distance de la sortie d'air à un plafond inflammable doit être d'au moins 750 mm.

Si la prise d'air frais et la sortie d'évacuation sont placées sur les côtés, les sections des côtés droit et gauche devront être identiques, afin d'assurer un refroidissement régulier de l'insert. La distance minimale entre la sortie d'évacuation latérale et le mur d'adossement inflammable doit être de 100 mm.

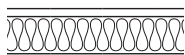
Respectez la distance minimale jusqu'au plafond (voir le schéma page 78).



Entretien

Assurer un accès au registre de réglage et aux contrepoids par les portes ou la grille d'aération dans l'habillage.

Exemple d'encastrement



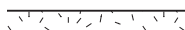
Mur en matériau inflammable



Mur en matériau ininflammable, dans les exemples d'encastrement les murs sont en béton léger de 100 mm.



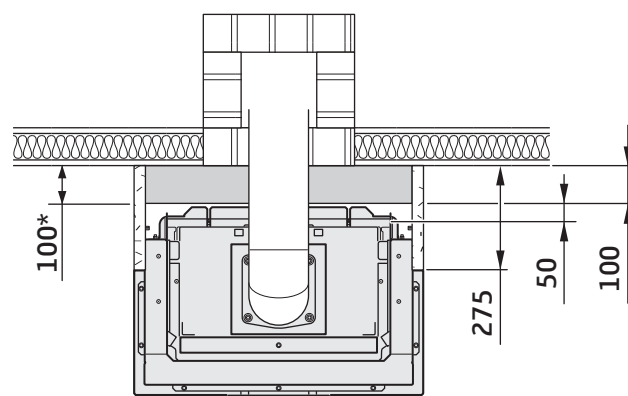
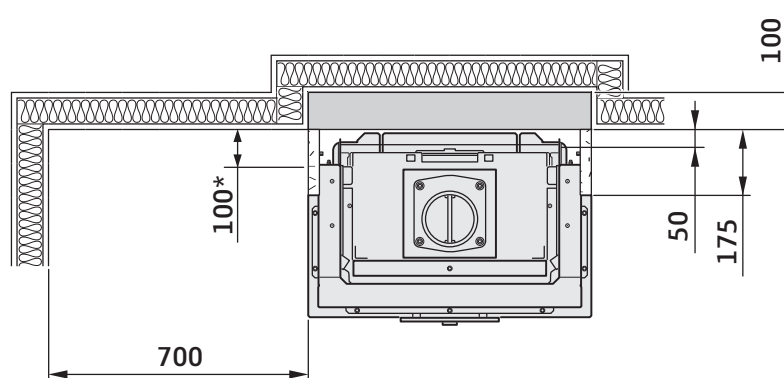
Maçonnerie



Mur en matériaux ininflammables n'étant pas en contact avec un matériau inflammable et ne posant donc aucune exigence d'épaisseur minimale.



Les dimensions indiquées sont les valeurs minimales à ne pas dépasser, sauf indication contraire.

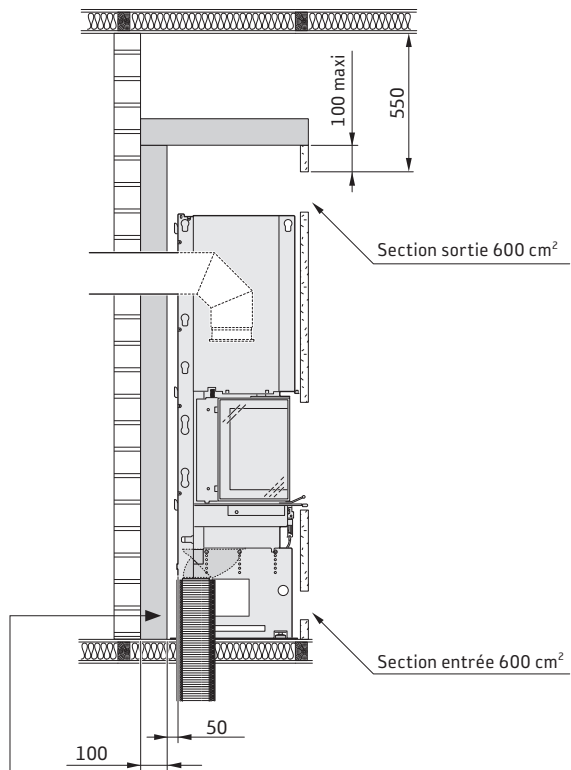
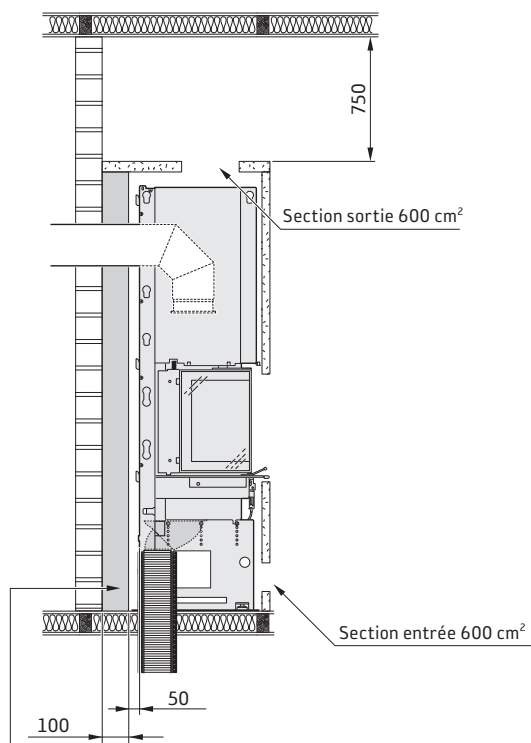
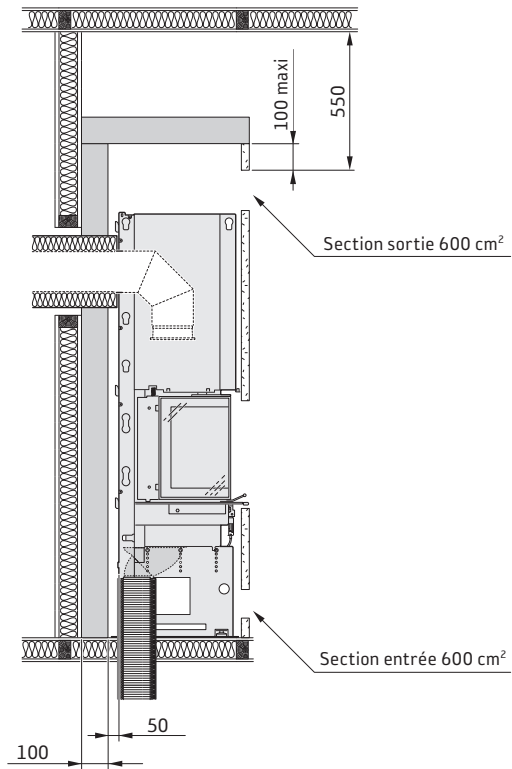
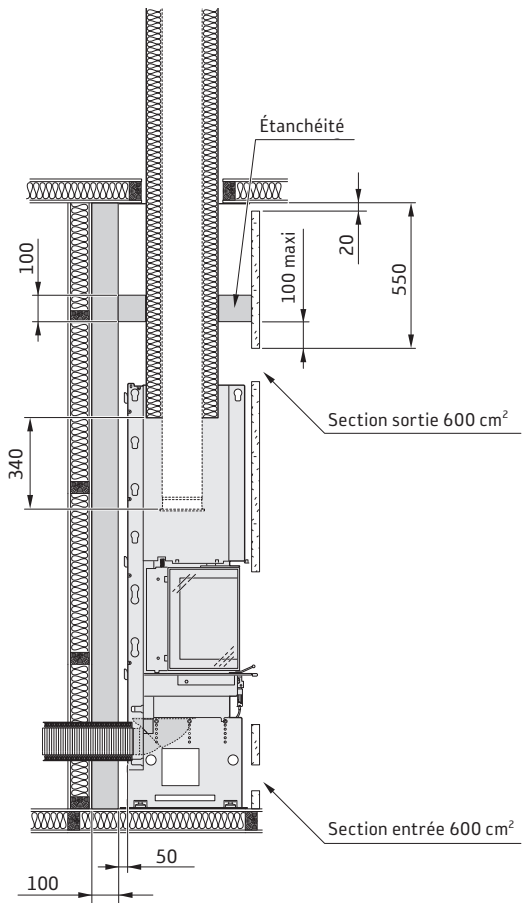


La distance minimale entre la sortie d'évacuation sur les côtés et le mur d'adossement inflammable doit être de 100 mm.

Inspection finale de l'installation

L'installation doit être inspectée par un technicien agréé avant de mettre en service le poêle. Bien lire les « Instructions d'allumage », avant d'allumer le feu la première fois.





Peut être omis si la cheminée en maçonnerie arrière est approuvée et assure une protection suffisante selon le technicien agréé pour l'inspection.



Respectez les normes relatives aux distances de sécurité qu'exige une cheminée en acier par rapport aux matériaux inflammables.



Les dimensions indiquées sont les valeurs minimales à ne pas dépasser, sauf indication contraire.

811436 IAV SE-EX Ci50-3
2022-02-04

Contura

NIBE AB · Box 134 · 285 23 · Markaryd · Suède
contura.eu

Contura se réserve le droit de modifier sans notification préalable les mesures et les opérations décrites dans les présentes instructions. La dernière édition peut être téléchargée à partir de notre site contura.eu